SNCF : Contrôle tendu à bord d'un train pour Me Collard et son épouse

28/01/2011 à 11h15

L'incident survenu lundi à bord du train Marseille-Toulouse a donné lieu à "*un PV pour infraction à la réglementation sur la billetterie, un PV pour outrage, un rapport de la contrôleuse et une intervention de la police ferroviaire*", a ajouté la SNCF. "*Une enquête interne est en cours pour déterminer les circonstances exactes des faits*".

D'après la CGT-cheminots et Sud-Rail, Me Collard et son épouse auraient pris de haut la contrôleuse quand celle-ci a constaté qu'ils n'avaient pas composté leurs billets. L'épouse de Me Collard aurait aussi refusé de présenter une pièce d'identité et insulté l'agent SNCF quand celle-ci s'est rendue compte que son titre de réduction ne portait pas de photo, selon les syndicats.

Me Collard dément tout outrage ou insulte de la part de son épouse et évoque au contraire une "*attitude particulièrement agressive*" et un "*comportement perturbé*" de la part de la contrôleuse.

Orange

(Merci à Edwald)